

L'actualité du sabbat ou : Le sabbat dans le Nouveau Testament

L'étude qui suit est une étude très pratique. Nos amis chrétiens nous font beaucoup de remarques autour du sabbat, sensibilisant à un éventuel aspect légaliste. Pourtant, ces derniers remarquent avec nous que l'observation du sabbat dans l'Ancien Testament est très clairement indiquée et ne laisse aucun doute. Cependant cela constitue pour eux un ensemble d'arguments visant à considérer l'observation du sabbat comme résolu en nous invitant à considérer que « *dans le Nouveau Testament il n'y a pas de base pour garder le sabbat.* » Est-il vraiment vrai que dans le Nouveau Testament on ne trouve rien au sujet du sabbat ? Pas du tout, évidemment.

Le temps nous manque pour citer tout mais il y a plusieurs textes et passages dans le Nouveau Testament et je donnerai cinq arguments permettant de comprendre pourquoi il est très clair dans le Nouveau Testament, que le sabbat est toujours valide, et cela pour nous aujourd'hui. Malheureusement nous n'aurons pas le temps d'entrer dans les détails.

1. Premier argument en faveur du sabbat dans le Nouveau Testament : un regard positif sur la loi.

Il est général et se rapporte à l'idée de la loi en général. On peut dire que le Nouveau Testament donne un regard très positif au sujet de la loi. La plupart des opposants au sabbat font allusion qu'à quelques versets controversés au sujet de la loi de Paul. Mais Paul n'est pas du tout contre la loi, mais en faveur de la loi. Il n'a jamais enseigné ou écrit que la loi était abolie. Il était simplement contre le mauvais usage de la loi. (1 Timothée 1 : 8, 9). Il explique que la loi ne peut jamais être utilisée pour être sauvé, pour avoir la vie éternelle. L'observation de la loi ne nous sauve pas. Cela est impossible. Le salut est un don gratuit de Dieu que nous acceptons par la foi ; c'est une grâce que nous ne méritons pas, mais que Dieu offre à chacun d'entre nous. Et ceux qui acceptent cette offre gratuite et vivent selon les principes de la foi après l'avoir accepté, seront sauvés.

Certaines personnes à Rome et en Galatie et dans d'autres églises furent troublées par des judaïsants, des Juifs qui allaient de tous côtés, enseignant toutes sortes de choses contraires à la bible. Par exemple, ils enseignaient que les païens qui devenaient chrétiens avaient besoin de se faire circoncire pour être sauvés, qu'ils avaient besoin d'observer la vieille loi juive concernant la circoncision et les systèmes sacrificiels, etc. qui n'étaient plus nécessaires. Mais ils enseignaient qu'il était nécessaire de les observer pour être sauvés. Et Paul devait écrire à ces gens pour leur dire que c'est par grâce qu'on est sauvé et pas par l'observation des lois. Paul est contre le fait que la loi peut nous sauver. Il est contre le mauvais usage de la loi, mais il supporte et défend l'usage droit et correct de la loi.

La même chose est vraie pour Jésus. Il discutait au sujet de l'observation de la loi avec les scribes et les pharisiens. Ces gens avaient fait du sabbat un fardeau au lieu d'une réjouissance, d'un plaisir, d'une joie. Ils avaient ajouté tellement de leurs propres traditions qui n'étaient pas nécessaires, à telle enseigne qu'ils n'arrivaient plus à l'observer eux-mêmes et le peuple non plus. Donc, Jésus était aussi contre le mauvais usage de la loi et du sabbat, pas contre le sabbat même dont il était le créateur et le maître. Il avait fait le sabbat pour l'humanité, pour les hommes, femmes et enfants. Jésus fit sept miracles le sabbat, pas pour déshonorer le sabbat, mais pour montrer au peuple et à ses opposants ce qu'on pouvait faire le sabbat, et pour quel but il était fait. Voici quelques textes pour illustrer ce qui précède :

Matthieu 5 : 17-19 ; 24 : 35. Romains 3 : 20, 31 ; 4 : 15 ; 13 : 8, 9 où Paul pose une question rhétorique et y répond en disant : « *La foi n'abolit pas la loi, elle la supporte et la confirme.* » Lisez aussi Romains 7 : 7, 8, 12. Et puis dans Jacques il y en a encore plusieurs.

Un autre texte moins bien connu est 1 Corinthiens 7 : 19 où Paul dit que ce qui compte c'est l'observation des commandements de Dieu. Apocalypse 12 : 17 et 14 : 12. Ici on voit que l'obéissance et la foi vont main dans la main, et ne peuvent pas être séparés. Si vous croyez en Jésus, la conséquence naturelle et logique est l'observation de ses commandements, pas pour être sauvé, mais pour montrer son amour, sa loyauté, pour lui parce qu'il vous a sauvé. Et le sabbat est le quatrième commandement du décalogue. Plusieurs chercheurs non adventistes arrivent aussi à la conclusion que le message des trois anges d'Apocalypse 14 est le centre du message d'Apocalypse. Et au centre de ce message se trouve une déclaration qui dit qu'à la fin des temps il y aura un peuple qui a la foi de Jésus et qui reste fidèle aux commandements de Dieu. Cf. aussi 22 ; 14 dans certaines bibles, selon la traduction) Plus Jacques 1 : 25 ; 2 : 8, 10-12

Il y a donc des indications dans le Nouveau Testament qui montrent clairement que la loi est toujours en vigueur et comme le sabbat fait partie de cette loi, c'est un argument important pour le sabbat.

2. Le second argument est celui de la continuité entre l'ancienne et la nouvelle alliance.

Certains sont tentés d'opposer l'ancienne et la nouvelle alliance. Mais la nouvelle alliance n'est qu'un renouvellement de l'intention originelle de l'alliance existante que Dieu fit dans l'Ancien Testament. Il n'existe qu'une seule alliance et c'est l'alliance de la grâce. Et cette alliance de la grâce est une alliance éternelle, et la nouvelle alliance est un renouvellement de l'intention originelle de ce qu'elle signifiait originellement.

Loi dans l'alliance renouvelée n'était pas expulsée, mais était introduite. La loi est aussi une partie de l'alliance renouvelée, car elle est maintenant dans notre cœur, et plus en dehors. Nous gardons la loi et le sabbat de l'Ancien Testament qui fait partie de cette loi, pas parce que nous sommes obligés, et qu'on nous force à le faire, mais parce qu'on le désire, on a envie de le faire, on est désireux de le faire, c'est un plaisir, une joie de le faire, à cause de notre relation qu'on a avec Jésus-Christ.

3. Le troisième argument peut être défini comme l'argument du silence.

Ce n'est pas seulement les adventistes qui l'affirment mais aussi beaucoup d'autres : notamment que ce qui n'est pas clairement aboli dans le Nouveau Testament, garde automatiquement sa valeur et sa validité dans le Nouveau Testament. Ceci est très important. Il n'est pas nécessaire qu'on répète chaque chose de l'Ancien Testament dans le Nouveau Testament, pour que cela garde sa validité dans le Nouveau Testament. Si ce n'était pas clairement aboli alors c'est encore valable. Et ceci est important pour le décalogue, qui n'est pas répété comme il fut donné dans l'Ancien Testament, parce que cela n'était pas nécessaire : tout continuait comme avant, car nulle part on dit qu'il a été aboli. Donc il continue dans le Nouveau Testament.

Cet argument c'est l'argument du silence. Cela veut dire que si vraiment il y a eu un changement entre l'Ancien Testament et le Nouveau Testament concernant le sabbat, cela aurait causé une terrible discussion dans le Nouveau Testament, et on le lirait comme on lit si souvent si souvent au sujet de la circoncision. L'argument est comme suit : si Dieu avait réellement eu l'intention d'abolir ou de modifier la loi ou le jour du sabbat, alors il y aurait eu une terrible discussion à ce sujet dans le Nouveau Testament et ce serait mentionné, comme pour la circoncision en rapport avec les païens qui devenaient chrétiens. Cela aurait fait la une des journaux et ce serait décrit dans le Nouveau Testament. Mais c'est le silence le plus complet dans le Nouveau Testament à ce sujet. Au contraire, nous lisons que la loi est maintenue et que les apôtres et Jésus gardaient le sabbat.

Ce qui avait été écrit dans l'Ancien Testament est toujours vrai pour le Nouveau Testament, à moins que ce fut clairement aboli. Nulle part on ne trouve un commandement donné par Jésus ou par les apôtres qui dit qu'il faut maintenant garder

un autre jour saint et béni, ni le dimanche, ni aucun autre jour à la place du sabbat. Il n'y a aucun texte qui indique un changement. C'est le silence.

4. Le quatrième argument est celui de la pratique.

Nous voyons dans le Nouveau Testament comment certains chrétiens se sont comportés en rapport avec le sabbat ou les commandements, et il y a trois sortes de personnes.

Première personne : Jésus. Lisons Luc 4 : 16. Un Chrétien est quelqu'un qui suit l'exemple de Christ. Ce texte indique clairement que Jésus allait à Nazareth et que selon sa coutume, il allait à la synagogue le jour du sabbat. Jésus suivait donc simplement ce qui existait depuis la création, et ce qui avait été donné au peuple de Dieu dans l'Ancien Testament et qui était encore valide à son époque, sans aucun changement : notamment sa coutume de garder le sabbat en allant à la synagogue. Cela veut dire que chaque semaine, chaque samedi il allait à l'assemblée à la synagogue à Nazareth pour adorer Dieu, et il le faisait depuis une trentaine d'années.

Le second groupe est composé des femmes qui servaient et suivaient Jésus. Elles gardaient aussi le sabbat dans le Nouveau Testament. C'est aussi Luc qui le mentionne très clairement. Quand Jésus mourut les femmes voulurent embaumer le corps de Jésus avec des parfums et aromates. Mais le texte dit « *elles se reposèrent le jour du sabbat selon la loi* » donc la loi, les dix commandements existaient encore et étaient encore respectés, et le sabbat aussi. Et après le sabbat, le lendemain, le premier jour de la semaine, notre dimanche, qui était le début d'une nouvelle semaine de travail pour tout le monde, même après la résurrection de Jésus, elles prenaient leurs aromates et parfums et allaient à la tombe pour continuer le travail qu'elles avaient l'intention de faire le vendredi précédent. Rien n'avait changé !!! Lisez Luc 23 : 55, 56 et 24 : 1. Elles suivaient encore les instructions données dans l'Ancien Testament parce que rien n'avait changé. Et elles pouvaient le savoir car elles avaient suivi Jésus et avaient entendu tous ses enseignements et n'avaient rien entendu de la sorte.

Le troisième groupe est les apôtres. Il y a de nombreux textes qui disent clairement que Paul et les disciples (sans les nommer), observaient le sabbat très fidèlement. Lisez les textes dans Actes des apôtres 13 : 14, 27-44 ; 15 : 21 ; 16 : 13 ; 17 : 2 ; 18 : 4. Et dans 17 : 2 on dit que c'était la coutume de Paul d'observer le sabbat, en d'autres termes : il le faisait chaque semaine sans exception, même après la résurrection. Il allait à la synagogue pour adorer Dieu et enseigner les croyants. C'est donc l'argument de la pratique, l'exemple donné par les chrétiens, les apôtres et Jésus dans le Nouveau Testament.

5. Le dernier argument est en rapport avec l'enseignement.

Il n'y a pas tellement de textes où on parle de l'enseignement, tout simplement parce qu'il ne fallait pas l'enseigner, étant donné que l'observation du sabbat allait de soi, c'était une coutume, une habitude dans le Nouveau Testament. Il n'était donc pas nécessaire d'y consacrer beaucoup de temps et de l'enseigner, parce que tout le monde le faisait. On le faisait dans l'Ancien Testament et ça continuait dans le Nouveau Testament Regardons rapidement trois textes :

Le premier se trouve dans Matthieu 24 : 20. Jésus parle au sujet de la destruction du temple et de Jérusalem en 70 AD, quarante ans après la résurrection de Jésus et vingt ans après l'évangile de Matthieu. Avant de mourir, Jésus parlait à ses disciples et les avertissait, les conseillait de prier afin que leur fuite de Jérusalem avant la destruction des Romains n'ait pas lieu en hiver (très froid et difficile) ou un SABBAT (le jour saint et béni de Dieu, même encore quarante ans après la mort de Jésus). Et Matthieu écrivit son évangile 20 ans après la mort de Jésus. Matthieu avait été inspiré et aurait su si un changement avait eu lieu. Mais au lieu d'écrire : priez pour que votre fuite n'ait pas lieu un dimanche ou le premier jour de la semaine, il écrivit : *priez pour qu'il n'ait pas lieu un sabbat*, quarante années après la mort de Jésus, 20 ans après la rédaction de l'évangile. Pour Jésus, Matthieu et tous les autres, le sabbat était toujours son saint jour béni que ses enfants et disciples devaient garder, car rien n'avait été changé ou aboli.

Le second texte se trouve dans Marc 2 : 27, 28, où Jésus dit qu'il est le Maître aussi du sabbat et qu'il a fait le sabbat pour l'homme, les humains, les hommes, les

femmes et les enfants : toute l'humanité, depuis Adam et Eve, jusqu'au dernier vivant sur la terre, où qu'il vive et quand. Et le maître du sabbat n'a parlé d'aucun changement ou abolition à ce moment-là, au contraire : il est venu pour accomplir par son exemple.

Le troisième passage est dans Hébreux 3 et 4 : 1-11, surtout les versets 4, 9, 10. Beaucoup d'anti sabbatistes emploient ce passage pour raconter aux chrétiens que le sabbat a été aboli, alors qu'il n'en n'est rien et que ces textes n'en parlent pas du tout. Si on lit ces textes dans leur contexte, sans les forcer ou en tordre le sens, ils sont un argument pour et pas contre le sabbat.

Le passage semble un peu compliqué, et c'est pourquoi il ne faut pas tirer des conclusions hâtivement. L'auteur de ce passage n'avait pas du tout l'intention d'enseigner que le sabbat était aboli et qu'un autre jour de repos était instauré.

Dans ce passage l'auteur emploie une figure de style qui était courante dans les écrits rabbiniques. Ils prenaient un mot clé—ici le mot '**repos**'—et ils l'interprètent et l'appliquent de plusieurs manières. L'auteur emploie le mot 'repos' avec trois ou quatre sens différents. Il l'emploie avec le sens de repos du sabbat au verset 4, « Car *il a parlé quelque part ainsi du septième jour : Et Dieu se reposa de toutes ses œuvres le septième jour.* » il s'agit d'une citation de Genèse 2 : 1-3. c'est donc un premier rappel du sabbat du septième jour, et il cite l'Ancien Testament pour confirmer la continuation du sabbat dans le Nouveau Testament.

Un autre sens pour 'repos' est le repos dans la terre promise après l'Exode d'Égypte. Ils étaient sur le point d'entrer dans la terre promise, mais il y eut une révolte contre Dieu ; le peuple pécha contre Dieu, ils n'avaient pas de foi en Dieu et désobéissaient. A cause de cela ils ne pouvaient pas entrer dans le 'repos' et moururent dans le désert. Hébreux 3 : 18, 19 et 4 : 3, 6, 18.

Puis il y a un autre repos, que Dieu donnera un autre jour, notamment à ceux qui acceptent l'évangile, Jésus et obéissent à sa parole. Ils auront le repos en Jésus. C'est pour ceux qui croient et obéissent, contrairement à ceux qui sont morts dans le désert à cause de leur manque de foi, leur désobéissance.

C'était pour la génération de Josué qui entra dans la terre promise. Hébreux 4 : 3, 6, 7. Josué avait donné du repos littéral au peuple dans la terre promise ; il n'avait pas donné du repos spirituel que Dieu avait l'intention de donner à son peuple pour s'en réjouir : le repos de Dieu. Ils avaient seulement reçu un aspect du repos avec Josué. Dieu avait encore beaucoup plus de bénédictions en réserve pour eux. Mais même des siècles plus tard, du temps de David, ils n'étaient même pas encore entrés dans cet aspect du repos de Dieu, 4 : 7, 8. En fait ils n'y sont jamais entrés. Finalement, Dieu les empêcha d'entrer dans ce repos spirituel. Ils avaient renoncé, abandonné leur rôle de peuple élu et d'être ses messagers du salut pour les autres nations. Le rappel de l'invitation à l'époque de David est une preuve que Josué ne leur avait pas donné encore ce repos spirituel.

Comme le peuple de Dieu n'est pas encore arrivé au repos de Dieu, il est certain que selon le verset 9 « *Il y a donc un repos de sabbat réservé au peuple de Dieu.* » Si les chrétiens « *approchent avec assurance, avec confiance, du trône de la grâce où Christ exerce son ministère comme apôtre et souverain sacrificateur de la foi qu'ils professent* », 3 : 1 ; cf. 4 : 14, 15, ils trouveront quelqu'un qui peut « *compatir avec leurs faiblesses* », 4 : 15, et « *afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans leurs besoins.* » En agissant ainsi ils entreront dans le repos spirituel de Dieu, le repos de l'âme qu'il a promis aux pécheurs repentants. Donc, dit l'auteur, l'expérience où Israël n'a pas pu entrer il y a des siècles, devient maintenant le privilège des chrétiens sincères d'aujourd'hui. 3 : 13, 15.

La foi et l'obéissance sont les clés pour entrer dans le repos de Dieu. 4 : 1, 2, 6, 11 ; 3 : 18, 19, et nous devons veiller à ce que personne n'ait un cœur incrédule, rempli de péché, qui se détourne du Dieu vivant, 3 : 12

Sous le ministère de Christ comme notre souverain sacrificateur, les chrétiens peuvent aller directement à Christ, sans l'aide et la médiation de prêtres humains et sans apporter un agneau de sacrifice. Nous pouvons trouver du repos en Christ, sans les « *œuvres* » exigées par le système cérémoniel. Dans les chapitres 3 et 4, l'auteur plaide avec les chrétiens juifs (les Hébreux) pour qu'ils cessent ces « *œuvres* » inutiles des rites

et cérémonies sacrificiels de l'Ancien Testament, pour entrer dans le repos de la simple foi des mérites expiatoires du ministère de notre souverain sacrificateur Jésus-Christ au ciel. Et le verset 9 dit : « Il y a donc un repos de sabbat en réserve au peuple de Dieu. » Ou on peut lire : « ainsi donc, un repos du sabbat est resté en arrière pour le peuple de Dieu. » Le terme employé en grec est sabbatismos = repos du sabbat. C'est un terme technique pour indiquer le repos littéral du sabbat. L'auteur du verset 9 pense clairement à un repos littéral du sabbat. L'exhortation dans le verset 11, « Efforçons-nous donc d'entrer dans ce repos », fournit une indication supplémentaire pour la permanence du sabbat. Le fait qu'on doive faire un effort « pour entrer dans ce repos » implique que l'expérience du repos du sabbat n'est pas encore épuisée dans le présent et a aussi une réalisation future. Le sabbat dans un environnement chrétien est un jour où on expérimente le repos du salut présent, tandis qu'on attend avec impatience le repos futur et final dans le Canaan céleste. Dans le verset 10 la description du repos du sabbat est donnée comme une cessation de son travail. « Car celui qui entre dans le repos de Dieu se repose de ses œuvres, comme Dieu s'est reposé des siennes. » Voir Genèse 2 : 1-3. Comme Dieu cessa sa création le septième jour, de la même manière les croyants doivent cesser leurs travaux le septième jour. C'est une déclaration simple de la nature du repos du sabbat qui implique essentiellement la fin de ses travaux.

Dans ce passage nous avons donc vu plusieurs sens du mot repos. Et parmi ces sens il y a aussi, comme vous l'avez remarqué, le repos du jour du sabbat qui est toujours là pour le peuple de Dieu. La point important est de suivre l'exemple de Dieu, qui se reposa aussi le septième jour après sa création, et d'avoir le repos en Jésus. Et quand vous avez trouvé le repos en Jésus, alors le sabbat est un rappel formidable que le sabbat est aussi un signe du salut que nous avons trouvé en Jésus-Christ. Comme Josué en route avec le peuple de Dieu vers la terre promise, nous sommes aussi en route avec Jésus comme notre guide et chef vers notre terre promise, le Canaan céleste, et chaque semaine c'est un rappel de cet événement joyeux, quand nous nous arrêtons pour prendre du repos en Jésus le septième jour, le jour du sabbat saint et béni de Dieu

Voilà le cinquième argument, notamment que le Nouveau Testament enseigne aussi que le sabbat est le jour de repos pour ses disciples. Et ces cinq arguments montrent très bien que quand vous observez le sabbat aujourd'hui, que c'est biblique et a une base solide dans la bible et n'est pas une invention d'un peuple bizarre et démodé. C'est un jour pour vivre le repos présent du salut, pendant qu'on regarde vers l'avenir et le repos final et définitif sur la nouvelle terre.

En conclusion rapide

Ces 5 points ne sont pas exhaustifs. Il faudrait aussi parler de l'invitation divine à observer le sabbat dans le ciel. Les observations d'aujourd'hui seraient une préparation, un reflet des sabbats à venir dans avec le Christ et du fait qu'il s'agit également d'un mémorial de la grâce créatrice [NDLR]. Mais je veux vous rappeler que le sabbat ne sauve pas. Il est la marque d'obéissance et de loyauté à Dieu d'un enfant de Dieu qui est sauvé. Et il ne faut jamais oublier qu'il ne faut pas observer le sabbat, comme les Juifs du temps de Jésus, mais qu'il faut le vivre, l'expérimenter, se réjouir en ce jour, en faire une joie et des délices. Il faut que ce soit un jour de joie, le plus beau de la semaine, un jour heureux et radieux.

Un jour un pasteur demanda à son église ce qu'on ne pouvait pas faire le sabbat. Il reçut une longue liste. Puis il demanda ce qu'on pouvait faire et c'était assez silencieux. Ne passez pas le sabbat de manière paresseuse. Bien sûr, il faut se reposer physiquement et récupérer physiquement. Mais le sabbat est beaucoup plus que ça. Il faut vivre le sabbat en faisant des choses. Il faut que ce soit le meilleur jour de la semaine pour nous, notre famille, notre foyer, notre mariage, notre épouse, nos enfants, les malades, les personnes âgées, découragées ; un jour pour proclamer l'évangile à ceux qui ne le connaissent pas encore.

Maurice Pollin